

REPUBLIQUE DU BENIN
PRELSENDE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-203 du 31 Juillet 1992
PORTANT NOMINATION ET PROMOTION A TITRE
EXCEPTIONNEL CIVIL ET ETRANGER DANS
L'ORDRE NATIONAL DU BENIN DE SON EXCEL-
LENCE MONSIEUR GUY-MARIE AZAIS
AMBASSADEUR DE FRANCE PRES LA REPUBLI-
QUE DU BENIN EN FIN DE MISSION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL
DU BENIN.

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du BENIN;
- VU la Décision n°91-042/UCR/Pt du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections Présidentielles du 24 Mars 1992;
- VU la Loi n°86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du BENIN, modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987,
- VU le Décret n°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret n°91-76 du 10 Mai 1991, portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du BENIN par intérim;
- VU l'Extrait du relevé en date du 16 Juillet 1992 des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 15 Juillet 1992.
- SUR Proposition du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre National du BENIN ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Juillet 1992,

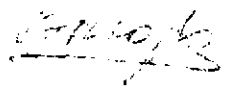
SECRET :

Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du BENIN au grade de Commandeur, Son Excellence Monsieur Guy-Marie AZAIS, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française près la République du BENIN.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

COTONOU, le 31 Juillet 1992

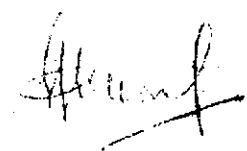
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du BENIN.


Nicéphore SOGLO .-

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence
de la République,

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du BENIN, par intérim.


Désiré VIEYRA .-


Grégoire-Gilbert GBENOU .-

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - Ministères 20 - GCONF 15 - CS 4 - SPD 2 - ONFIA 2
DCCT 1 - CSM 1 - BN-DAM 2 - DPE-DIC-INSAE 3 - Préfets 6 - IGE et ses Sections
2 - UNBEPASJEP-INSJA 3 - JORB 2 - MESGPR 4 - Intéressé 2.